

Mission

Assister et conseiller la gouvernance de l'établissement pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de prévention

Facteurs d'évolution à moyen terme

Management des équipes lié au regroupement des institutions

Impact sur l'emploi-type

Développement des méthodes de management

Activités principales

- Conseiller le chef d'établissement pour définir la politique en matière de santé et de sécurité à mettre en œuvre pour l'amélioration des conditions de travail, l'aménagement, la transformation ou la réhabilitation des locaux, des bâtiments, et éventuellement en matière de restauration collective
- Mettre en œuvre la législation et la réglementation en matière, de santé et de sécurité au travail, de protection de l'environnement et éventuellement de sécurité alimentaire
- Coordonner et animer le réseau des conseillers et assistants de prévention
- Piloter la démarche d'évaluation des risques
- Participer à l'élaboration des plans de formation à la prévention des risques
- Organiser les situations de crise
- Concevoir et diffuser des outils d'information, de formation à la prévention
- Représenter le chef d'établissement auprès d'organismes externes de la prévention
- Intégrer la prévention et la sécurité lors de la rédaction des cahiers des charges

Compétences principales

Connaissances

- Techniques de management (connaissance approfondie)
- Réglementation en matière de santé et de sécurité au travail (connaissance approfondie)
- Prévention des risques (connaissance approfondie)
- Méthode d'analyse des risques (connaissance approfondie)
- Système d'administration de la sécurité (connaissance approfondie)
- Organisation et conditions de travail (connaissance approfondie)
- Marchés publics (connaissance générale)
- Langue anglaise : B2 à C1 (cadre européen commun de référence pour les langues)

Compétences opérationnelles

- Encadrer / Animer une équipe (expertise)
- Prendre des décisions dans un système complexe (expertise)
- Définir des procédures et des règles (expertise)
- Utiliser les technologies de l'information et de la communication (maîtrise)
- Jouer un rôle de conseil ou d'aide à la décision (expertise)

Diplôme réglementaire exigé Formation professionnelle si souhaitable

- Doctorat, diplôme d'ingénieur
- Domaine de formation souhaité : prévention des risques professionnels, Protection de l'environnement

Conditions particulières d'exercice

Interactions indispensables avec l'ensemble des interlocuteurs